



## Communiqué de presse de l'Intersyndicale Nestlé en France

**L'attractivité de la France prônée par Emmanuel Macron, "France Is Back", n'est pas vraiment l'option prise par le groupe Suisse Nestlé qui a très mal choisi son calendrier médiatique en annonçant une fois de plus un désengagement de l'hexagone.**

Les 400 suppressions de postes à l'horizon 2020 annoncées en comité de groupe le 25 janvier dernier, visent, une fois de plus, le territoire français. Cela s'ajoute à la longue liste des désengagements industriels du groupe Suisse en France.

Entre 2012 et 2016, les effectifs sont passés de 16 770 à 12 350 CDI soit une baisse nette de plus de 4 000 CDI. Même volonté du groupe de rationaliser ses activités sous la pression des actionnaires. L'intersyndicale observe qu'à chaque cession d'activité, les salariés transférés perdent gros car les repreneurs ne sont guère regardants socialement et Nestlé n'assume pas ses responsabilités envers eux alors que le groupe est encore présent dans les joint-venture (Froneri, Lactalis...) issues de ces cessions.

Aujourd'hui, tout s'accélère. Après ces longues listes de désengagements industriels, ce sont les services supports des sièges et des centres de recherches qui sont visés.

- Fin 2017, annonce de la fermeture du centre de recherche Galderma Nestlé Skin Health de Sophia Antipolis : 450 emplois supprimés et 100 transférés à Lausanne. Idem pour le siège de Galderma à La Défense où 90 emplois doivent rejoindre aussi la Suisse. L'activité recherche & développement, toujours nécessaire au projet de réorganisation de l'activité, sera externalisée un peu partout dans le monde.

- Concernant les 400 suppressions d'emplois liées au projet mondial NBE (Nestlé Business Excellence) qui viennent de s'ajouter, 300 sont déjà identifiées dans la structure. Elles concerneront pour 80 % le siège de Noisiel et les sites supports (Auzainvilliers, Bron et Garons) et pour 20% les sites industriels. Ces derniers verront le volume d'emplois de leurs fonctions supports fortement diminuer puisque 10 % de ces effectifs seront supprimés.

Certains métiers sont littéralement sacrifiés ! Pour la seule fonction ressources humaines c'est 40 % des effectifs, soit 130 emplois sur les 330 existants, qui seront détruits en France. Mais, comme on a besoin d'eux pour faire la sale besogne, la direction, magnanime, a annoncé qu'ils partiraient en dernier ! Sordide...

Ces annonces étaient attendues depuis plus d'un an et demi puisque le groupe Nestlé avait largement communiqué dans la presse qu'il allait orienter sa stratégie non plus vers la croissance mais vers le développement de sa rentabilité, pourtant déjà parmi la meilleure des grands groupes multinationaux, avec l'ambition de gagner 2 points d'ici 2020.

Ce projet d'économie initié par le groupe Suisse se fera entièrement aux dépens des salariés. Il consiste à regrouper et concentrer au niveau mondial toutes les activités transactionnelles « sans valeur ajoutées » sur de grosses plateformes interconnectées. En Europe, le marché Français est de loin le plus gros contributeur aux résultats du groupe. C'est aussi le marché où sont concentrés le plus de salariés. Pourtant, le groupe a décidé qu'aucun de ces « centres de compétences et administratifs » de services partagés ne seront basés en France ! Des pays tels que l'Ukraine ou le Portugal se prêtent bien mieux aux économies salariales et la Suisse est aussi choisie pour la facilité des procédures en cas de fin d'activité.

En France l'Intersyndicale est engagée dans un processus de négociation sur deux projets en un !

Afin de résoudre l'équation de la réduction d'effectif sans trop faire de vagues, la direction de Nestlé en France a rajouté au projet NBE celui du regroupement des 5 sièges parisiens en un même lieu en Ile de France.

Ce lieu aurait pu être le siège actuel de Noisiel abritant déjà la majorité des salariés (1500), mais sous le couvert clinquant de vouloir créer « le 1<sup>er</sup> pôle français d'expertise agroalimentaire », Nestlé a choisi Issy Les Moulineaux.

Ce projet va permettre de combiner l'optimisation des 400 suppressions de postes NBE et la diminution des autres effectifs car il faut craindre que nombre de salariés actuellement localisés près de Noisiel ne feront pas le difficile et coûteux voyage vers Issy Les Moulineaux.

Preuve en est les 78 départs enregistrés (sur 200) il y a à peine 3 ans quand la division alimentation animale (Purina) a été transférée de Ruel Malmaison à Noisiel. Et aujourd'hui, cela ne pose aucun problème à la direction de Nestlé d'annoncer à ces salariés qui viennent tout juste de réorganiser leur vie autour de Noisiel qu'ils doivent repartir !

Aujourd'hui, l'intersyndicale est très inquiète sur plusieurs points :

- jusqu'où ces projets de rationalisation des activités et des marques vont-ils emmener l'effectif du groupe Nestlé en France et avec quelles compétences les exigences économiques vont-elles être assurées si « la matière grise » du siège de Noisiel ne suit pas le déménagement.

- dans quelles conditions vont travailler les 12 600 salariés de Nestlé sur les 3 prochaines années pour assurer la continuité du business dans un contexte de refonte complète des services supports et des manques d'effectifs liés au déménagement.

- quel va être le coût réel de ce double projet pour Nestlé en France, avec quelles sanctions de la direction du groupe à Vevey si la rentabilité exigée n'est pas au rendez-vous (l'exemple de Galderma n'est pas là pour rassurer...)

- Quel sera l'avenir du site actuel de Noisiel une fois le déménagement réalisé, là aussi, à part sa mise en vente, rien n'est annoncé ! Que deviendront les centaines de salariés qui travaillent comme sous-traitants sur ce site. Ce volet du projet est important car il peut être source d'opportunités pour ceux qui seront dans l'incapacité de partir à Issy Les Moulineaux.

Face à ces défis, l'intersyndicale ne perçoit aucuns signes positifs ! La négociation engagée au niveau groupe est laborieuse. Un accord de méthode à minima a été trouvé fin 2017 mais a il a porté essentiellement sur les moyens et le cadre de la négociation sans engagements sur des principes.

Après de nombreux rendez-vous de négociation, l'intersyndicale fait le constat que le planning est sans arrêt rallongé, que la direction ne respecte pas ses engagements de transparence et loyauté inscrits dans l'accord de méthode car elle ne nous fournit pas les informations nécessaires qui nous permettraient de compléter nos contre-propositions.

Les enjeux de cette négociation sont énormes et la direction de Nestlé en France en ayant la volonté de passer par un accord groupe plutôt que des PSE par entreprise cherche à en éviter les contraintes et vise la facilité. Nous n'en sommes pas dupes et il va falloir que la direction s'engage fermement sur un principe de « zéro départ contraint et respect du volontariat strict » à la fois pour NBE et le déménagement si elle veut espérer aboutir à un accord groupe.

Contacts :

Noisiel le lundi 29 janvier 2018

CFDT : Christophe KAUFFMANN, secrétaire du Comité de Groupe Nestlé Entreprises SAS / 06.60.35.62.32

CFE-CGC : Valérie GAYTE, coordonnatrice SNI2A CFE-CGC groupe Nestlé en France / 06.27.63.42.94

CFTC : Daniel LOGET, coordonnateur CFTC groupe Nestlé en France / 06.70.57.38.34

CGT : Olivier ALMERAS, représentant syndical CGT groupe Nestlé en France / 06.83.49.84.70

FO : David LEDOUSSAL, coordonnateur FO du Groupe Nestlé en France / 06.60.18.24.73

UNSA : Yves BONIFAY, représentant syndical UNSA groupe Nestlé en France